

Dispositifs de financements Economie Circulaire

Webinaire 28 mars 2023





+ Feuille de route Volet Déchets du SRADDET:

× Priorité de la feuille de route VDDS

+ Dynamique partagée avec les priorités du SRDEII :

× Innovation comme un levier clé de réponse aux transitions

Région Nouvelle Aquitaine :

FEUILLE DE ROUTE NEOTERRA

PLAN ZÉRO PLASTIQUE POUR ANTICIPER LA SORTIE DU
PLASTIQUE JETABLE, DÉVELOPPER LE RECYCLAGE ET
PRÉVENIR LES FUITES DANS L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- ✓ Mise au point de matériaux ou de solutions de substitutions au plastique
- ✓ Zéro plastique non recyclable
- ✓ Zéro plastique en enfouissement
- ✓ Zéro plastique apporté dans les océans





ETAPES ELABORATION

> Réalisation d'un état des lieux précis sur la Région Nouvelle Aquitaine en 2022+ Travail collaboratif (3 journées dédiées d'ateliers / 65 acteurs mobilisés) + Définition d'un plan d'actions : 4 enjeux / 8 objectifs / 22 actions

ENJEUX

OBJECTIFS

AXE 1 :
ZERO PLASTIQUE JETABLE
- LES MATERIAUX ET SOLUTIONS DE
SUBSTITUTIONS

1. SUBSTITUER L'EMBALLAGE PLASTIQUE A USAGE UNIQUE PAR UNE AUTRE SOLUTION

2. ECO-CONCEVOIR LES PRODUITS ET EMBALLAGES PLASTIQUES NECESSAIRES

3. MIEUX CAPTER LE GISEMENT DE DECHETS PLASTIQUES EN QUANTITE ET EN QUALITE

AXE 2 :
DEVELOPPEMENT DU RECYCLAGE
- ZERO PLASTIQUE EN ENFOUISSEMENT

4. AUGMENTER LE RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES

5. FAVORISER L'UTILISATION DE PLASTIQUE RECYCLE

6. REDUIRE LA POLLUTION PLASTIQUE DES SOLS ET COURS D'EAU

AXE 3 :
ZERO PLASTIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT
- LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS
PLASTIQUES

7. PREVENIR LES FUITES DE DECHETS PLASTIQUES MARINS

AXE 4 :
COMMUNIQUER ET SENSIBILISER POUR
VISER LE ZERO POLLUTION PLASTIQUE

8 COMMUNIQUER ET SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS



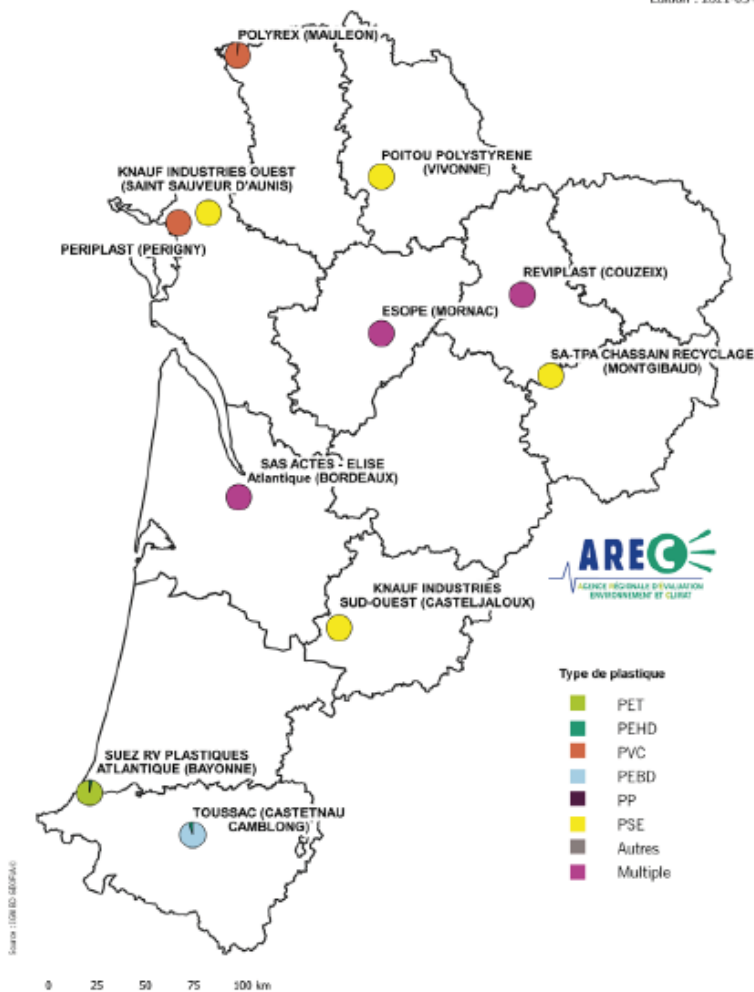
ACTIONS FILIERE PLASTURGIE

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
AXE 1 : ZERO PLASTIQUE JETABLE – LES MATERIAUX ET SOLUTIONS DE SUBSTITUTIONS	1. SUBSTITUER L'EMBALLAGE PLASTIQUE A USAGE UNIQUE PAR D'AUTRES SOLUTIONS	1. Accompagner les entreprises les plus consommatrices d'emballages jetables à l'évolution de leurs offres de conditionnement
		2. Développer un outil de préconisation de solutions de substitutions aux plastiques jetables [NOUVELLE ACTION]
		3. Développer les infrastructures supports au réemploi des emballages et au développement de la consigne et du vrac
	2. ECO-CONCEVOIR LES PRODUITS ET EMBALLAGES PLASTIQUES NECESSAIRES	4. Accompagner les plasturgistes producteurs d'emballages plastiques à usage unique (vers une recyclabilité totale, l'augmentation de MPR, de bioplastiques, et la production d'emballages consignés pour réemploi)
		5. Accompagner la Filière Santé pour réduire les déchets plastiques de la filière et l'impact de la pollution plastique sur la santé-environnement [NOUVELLE ACTION]
AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU RECYCLAGE - ZERO PLASTIQUE EN ENFOUISSEMENT	3. MIEUX CAPTER LE GISEMENT DE DECHETS PLASTIQUES EN QUANTITE ET EN QUALITE	6. Améliorer le tri à la source dans les entreprises par des actions de prévention [NOUVELLE ACTION]
		7. Animer et accompagner le réseau des collectivités à compétence déchets afin d'optimiser la collecte et le tri des déchets plastiques dans les DMA
		8. Accompagner la filière agricole pour mieux gérer ses déchets plastiques (collecte, tri, recyclage) [NOUVELLE ACTION]
		9. Accompagner les projets de valorisation énergétique et de développement de CSR sur le territoire néo-aquitain [NOUVELLE ACTION]
	4. AUGMENTER LE RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES	10. Développer les filières locales de recyclage du plastique
	11. Promouvoir les travaux de Recherche, Développement et d'Innovation sur le recyclage des plastiques [NOUVELLE ACTION]	
5. FAVORISER L'UTILISATION DE PLASTIQUE RECYCLE	12. Soutenir l'augmentation de la demande de Matières Plastiques Recyclées	



Caractérisation des établissements ayant répondu à l'enquête AREC 2020 et disposant d'une unité de recyclage de déchets plastiques en Nouvelle-Aquitaine en 2019

Edition : 2021-03-01



En région Nouvelle-Aquitaine, une filière du recyclage plastique à développer

40 milliers de tonnes de déchets plastiques ont été traités par 11 établissements disposant d'une unité de recyclage de déchets plastiques en fonctionnement identifiés en région en 2019. La capacité maximale de traitement régionale associée est d'environ 57 milliers de tonnes. Il y a une vingtaine d'acteurs du recyclage plastique en région Nouvelle-Aquitaine, dont 6 fabricants de produits en plastique ayant une activité de recyclage, 3 recycleurs de déchets plastiques uniquement, 2 recycleurs multi-matériaux (dont plastiques) et 5 projets. (source : AREC Nouvelle-Aquitaine)



Accompagnement technique	- Orientation, conseil de premier niveau auprès des partenaires régionaux : ACD, Polyvia, Polymeris, Soltena
Aide aux diagnostics, conseils, études de faisabilité	- Assiette : prestation de conseils et d'études, - Plafond de l'assiette : 40 000 euros - Taux d'intervention maximum : 70% TPE, 60% PME, 50% ETI
Aide aux investissements liés à l'intégration des MPR dans le process de production, à destination des plasturgistes	- Assiette : investissements visant à rendre compatibles les systèmes de production avec l'usage de matières plastiques recyclées ou à permettre l'incorporation d'un taux de matières plastiques recyclées plus élevé - Taux d'intervention maximum : 20% TPE, 10% PME (SA PME)
Aide aux investissements liés aux projets de prévention, réemploi, recyclage et valorisation des déchets	- Assiette : investissements matériels et immatériels en faveur de la prévention, le recyclage et la valorisation des déchets, Taux d'intervention maximum : 55% TPE, 60% PME, 50% ETI *
Aide en faveur de la création de nouvelles activités	- Investissements matériels et immatériels liés à la conception, à la recherche et au développement de la dite activité. Taux d'intervention maximum: 60 %
Aide aux actions collectives	- frais liés aux actions visant à l'émergence de projets stratégiques ou des filières qui s'inscrivent dans l'un des sept piliers de l'économie circulaire (selon acteur et régime)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Nathalie PAILLER

Chargée de mission Animation de proximité et Prévention déchets

Référente territoriale départements 19,23,24,87

Site de LIMOGES

T. 05 55 45 54 92

06 12 13 35 23

Service Déchets Economie Circulaire – Direction de l'Environnement

nathalie.pailler.np@nouvelle-aquitaine.fr

Site internet : nouvelle-aquitaine.fr





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'ADEME, partenaire des entreprises dans leur transition écologique

1. Présentation de l'ADEME et de ses missions



ADEME : Agence de la Transition Ecologique

- EPIC
- Agence d'Etat sous tutelle du ministère de la Transition Ecologique et de la Recherche

Organisation :

- Siège social est à Angers,
- 1 000 collaborateurs
- 17 directions régionales

Quatre métiers :

- **Connaître** : financement de R&D, innovation, systèmes d'observation ;
- **Convaincre et mobiliser** : campagnes de communication pour faire évoluer les comportements
- **Conseiller** : rôle de conseil pour orienter les choix des acteurs socio-économiques ;
- **Aider à réaliser** : soutien financier

NOTRE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Emmanuel BEJANIN
Directeur Délégué (Bordeaux)

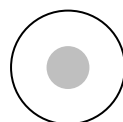


Mathieu ANGLADE
Directeur Régional
(Poitiers)



Jérôme DANCOISNE
Directeur Délégué
(Limoges)

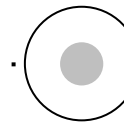
● **49 personnes** ●



BORDEAUX



POITIERS



LIMOGES

NOS THÉMATIQUES

Économie circulaire

- Mobilisation des acteurs et accompagnement des démarches pour la préservation des ressources
- Maîtrise des coûts des déchets
- Prévention des déchets du BTP
- Alimentation durable
- Réemploi & réparation
- Pérennisation des filières de recyclage

Territoires durables

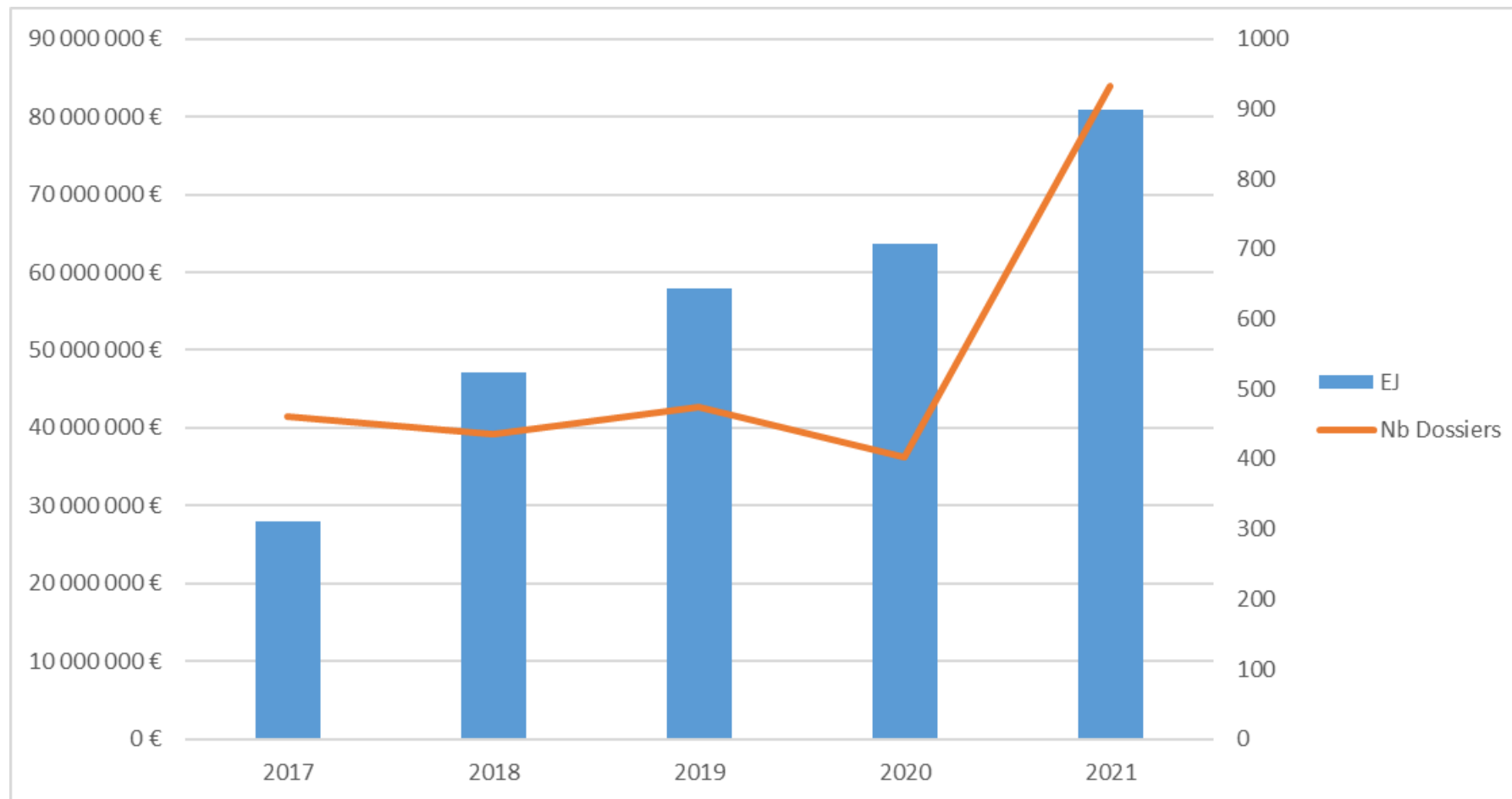
- Territoires à énergie positive
- Adaptation au changement climatique
- Développement des mobilités sobres et des services associés
- Recherche et innovation
- Reconversion des friches industrielles
- Stratégies sectorielles d'activités : tourisme, économie bleue...

Transition énergétique

- Chaleur renouvelable
- Efficacité énergétique dans l'industrie
- Bois-énergie
- Géothermie
- Réseau de conseil pour la rénovation énergétique dans l'habitat et le tertiaire – France Renov
- Bâtiment durable

EVOLUTION DES AIDES DEPUIS 2017

(en volume €)



2. L'ADEME ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES



Quand contacter l'ADEME ?

- **Votre objectif est** : améliorer et réduire l'impact de votre site et de votre activité (process industriel et flux logistiques...)
- **Votre objectif est** : concevoir et commercialiser une offre innovante de produits et de services environnementaux.

Pourquoi contacter l'ADEME ?

- Du financement,
- Du conseil,
- De l'expertise,
- Une mise en réseau.



DES SOLUTIONS POUR VOS INITIATIVES

- **Du financement sur :**
 - **Innovation, la R&D** : thèses, projet de recherche, investissements d'avenir, éco-innovation ;
 - **Aide à la décision** : études de faisabilité, de diagnostic, audits... ;
 - **Aide à l'investissement** : après étude préalable
 - **Projet éligible ? Quelles aides et appuis financiers** > **AGIR ADEME**
- **L'expertise de l'ADEME :**
 - Expertise au siège de l'ADEME et en région
 - Publications ADEME gratuites : guides, avis, études de l'ADEME
 - > **Librairie ADEME**
 - > **Data AGIR**
 - Observation
 - Formation : **ADEME Formation**



DES SOLUTIONS POUR VOS INITIATIVES

- **Des dispositifs d'accompagnement concrets des entreprises :**
 - **Diag Eco-Flux (BPI)** : optimisation des flux (énergie, eau, déchets, matière) ;
 - **Assessing Low Carbon Transition (ACT)** : méthodologie d'évaluation de la stratégie climat/bas carbone des entreprises ;
 - **Programme Objectif CO₂ et FRET 21** : démarches de réduction des émissions de CO₂
 - **Ecologie Industrielle et Territoriale**
 - **Stratégie d'achats durables, Mobilipro...**
- **Des partenaires « relais » techniques :**
 - BPI : Diag Ecoflux, Décarbon'action, Diag Ecoconception
 - CCI / CMA : accompagnement des TPE/PME (diag énergie, déchets, conseils stratégie)
 - SOLTENA : éco-conception
 - CRITT-IAA : Agro-alimentaire
 - UMIHNA : tourisme durable
 - Chambre d'Agriculture : méthanisation
- **Doper votre réseau** : rencontres, journées techniques, mise en relation...



3. Les dispositifs de financement ADEME



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A L'ECO-CONCEPTION

1- SE LANCER DANS L'ECO-CONCEPTION : CENTRE DE RESSOURCES BECOME

- Des entretiens individuels pour répondre à vos questions et identifier vos enjeux
- Animation de formations collectives, webinaires avec les filières, mise en relation avec des experts

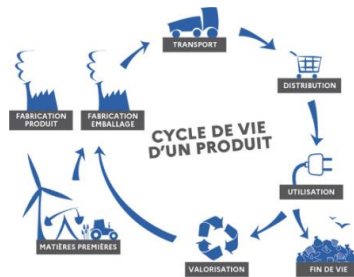


2- ANALYSER SES ENJEUX ET DEFINIR UN PLAN D' ACTIONS

- Diag écoconception : connaître vos impacts sur l'environnement, définir votre stratégie d'éco-conception
- Soutiens financiers ADEME, BPI et Région : 50 à 70% d'aide montant éligible HT

3 - METTRE EN ŒUVRE SA DEMARCHE D'ECO-CONCEPTION

- Développer le produit, mettre en production, capitaliser et communiquer
- Soutiens financiers ADEME : 50 à 70% d'aide montant éligible HT (BE + dépenses internes)
- Des soutiens aux investissements d'éco-conception : 35 à 55% d'aide sur montant admissible HT



Nom dispositif	AAP « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux (RRR) »	AAP « Recyclage des Plastiques, Composites et Elastomères »		AAP ORMAT « Objectifs Recyclage des MATériaux »	
		VOLET 1 Recyclage chimique	VOLET 2 Recyclage mécanique et incorporation	ORMAT Plastiques	ORMAT autres matériaux
Axe	INNOVATION (TRL 5 à 8)	DEPLOIEMENT – INDUSTRIALISATION (TRL ≥ 8, TRL 7 au cas par cas)		ETUDES - DEPLOIEMENT – INDUSTRIALISATION (TRL ≥ 8, TRL 7 au cas par cas)	
Matériaux visés	Multimatériaux	Plastiques, composites, élastomères, Dont textiles synthétiques		Plastiques : pour les études et les « petits et moyens » projets (complément du volet 2 de l'AAP France 2030) + métaux, textile, papier, carton, bois, inertes	
Seuils montants projets	> 2 M€ pour les projets de recyclage des plastiques	> 2 M€		< 2M€	
Type de projets recherchés	Conception des produits, collecte et tri des déchets, préparation de la matière, réincorporation de la matière	Surtri et préparation de la matière plastique, recyclage chimique et mécanique, réincorporation de la matière plastique		Prétraitement/surtri/contrôle qualité de la matière en vue de sa régénération Régénération (production MPR) Réincorporation de la matière Remanufacturing	
Dates relèves	06/01/2023 ; 07/04/2023 ; 30/06/2023	06/01/2023 ; 07/04/2023 ; 30/06/2023		15/03/2023; 01/06/2023; 02/10/2023	
Page « AGIR »	Cliquer ici	Cliquer ici		Cliquer ici	

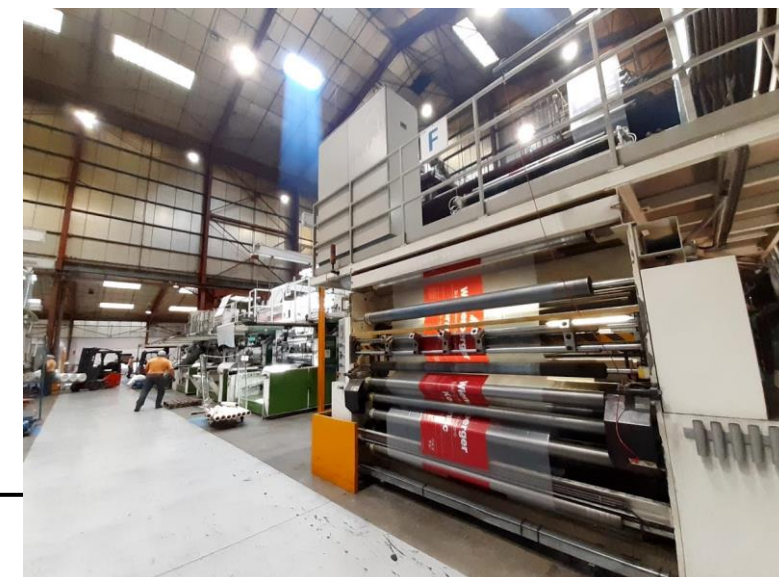
Fait marquant 2021

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ORPLAST - Objectif Régénération PLASTiques

SEMO Packaging (64) – Subvention : 388k€

- SEMO : emballages souples en plastique
- Investissements : ligne de désencrage de déchets plastiques imprimés et un système de traitement des eaux.
- Résultats : Valorisation de 2700 tonnes/an de déchets plastiques imprimés - 41% de matière régénérée





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Julien VERMEIRE

Chargé de mission économie circulaire

Mail : julien.vermeire@ademe.fr

